

## Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 10 octobre 2023 à 20 h

Convocations adressées le 6 octobre 2023

Étaient présents : LELIEVRE GRAND FOUBERT LEBOUÇ DELAUNAY DUVAL FERAULT GUYONNET-PAYEL LAMBERT PICHEREAU. Absents: CHANOT (excusé) FLANDRIN (excusé)

### - **Approbation du PV de la séance du 4 juillet 2023**

Décision: adopté à l'unanimité

### - **Cession de la caserne des Pompiers au SDIS**

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal ont accepté de céder à titre gracieux le bâtiment de la caserne des sapeurs-pompiers tout en précisant d'insérer dans l'acte de transfert de propriété un pacte de préférence en cas de vente basée sur l'estimation des Domaines.

### - **Recensement INSEE 2024 / rémunération des agents recenseurs**

Les membres du conseil Municipal, à l'unanimité, ont décidé de la rémunération des 3 agents recenseurs qui seront recrutés pour le recensement de la population 2024 - Celle-ci s'élèvera à 1.000 euros brut par agent recenseur qui seront recrutés en CDD.

### - **Étude des devis pour l'adressage des rues et habitations**

Les membres du Conseil Municipal ont retenu la Société MAVASA pour un montant de 7.967,16 euros TTC.

### - **Demande de pose d'un miroir rue de Gérardé par un habitant**

Les membres du Conseil Municipal autorise M. Aurélien BISSON a posé, à ses frais, un miroir sur un lampadaire de la rue de Gérardé pour sécuriser sa sortie de garage.

### - **Boulangerie: Point sur l'avancement des travaux de la CMA**

M. Le Maire a fait état des travaux d'avancement de l'étude en cours de réalisation par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Celle-ci devrait être rendue prochainement ce qui permettra au conseil d'affiner ses choix et de lancer une offre de candidatures.

### - **Utilisation musée**

Depuis septembre le Secours Populaire utilise la salle de l'ancien musée pour des ventes tous les 15 jours.

L'association ACTE 53 demande également à utiliser l'ancien musée pour ses répétitions

Décision:

### - **Plantations à prévoir**

N. Le Maire rappelle que la commune a touché une subvention pour la biodiversité et qu'il convient de réaliser des travaux dans ce sens. Il est suggéré de faire des plantations sur la cour école, à la Salle de convivialité, aux entrées Bourg en venant de Carrouges, sur le chemin de Buard,

Aucune décision n'a été prise.

### - **Avis sur les rapports annuels de qualité des services de la CCMA**

Les membres du Conseil Municipal ont pris acte des différents rapports de qualité des services 2022.

### - **Repas du 22 octobre**

Tous les conseillers sont invités à venir le samedi 21 octobre à 10 heures pour la mise en place de la salle.

Fait à Lignéres-Orgères, le 11 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Isabelle PIEDNOIR

Le Maire,

Raymond LELIEVRE

